

**Lundi 31 mars**

**Inauguration de l'exposition Spoliés**

**Eléments d'intervention de  
Monsieur Michel DESTOT  
Maire de Grenoble – Député de l'Isère**

**GO**

**Madame la Vice-Présidente du Conseil  
général,**

**Mesdames et messieurs les Elus,**

**Monsieur le Président de l'association des fils  
et filles des déportés juifs de France,**

**Madame la directrice de recherche au CNRS,**

**Mesdames et Messieurs les présidents  
d'associations,**

**Mesdames et Messieurs,**

**L'écrivain Philippe ROTH affirme qu'« être  
vivant, c'est être fait de mémoire. Si un homme  
n'est pas fait de mémoire, nous dit-il, il n'est  
fait de rien ». Nous le croyons nous aussi à  
Grenoble, et il n'est pas indifférent que cette  
croyance-là soit répandue un peu plus**

**qu'ailleurs dans une ville à la pointe de la science et des innovations sociales, une ville qui se veut tournée vers l'avenir. Une société sans mémoire serait une société sans valeur ni projet fédérateur.**

**L'exposition que nous inaugurons au palais du Parlement, la soirée organisée ce soir à la MC2 et le colloque international qui se tiendra à leur suite s'inscrivent dans la droite ligne de ce que nous menons ici depuis plus d'une dizaine d'années.**

**La présence cette semaine à Grenoble d'une pléiade internationales d'historiens est, je le crois, une forme de reconnaissance de cette action. La mémoire de la Shoah a une longue**

**tradition dans notre ville. Grenoble a vu la création par Isaac SCHNERSOHN, le 28 avril 1943, de la première institution au monde consacrée à l’histoire de la Shoah, le Centre de Documentation Juive Contemporaine. C’est une des raisons – ce n’est évidemment pas la seule – pour laquelle nous entretenons des liens privilégiés avec le CDJC, devenu Mémorial de la Shoah, afin d’organiser des voyages de lycéens à Auschwitz. Notre principale contribution contre l’oubli demeure cependant la commission municipale d’enquête sur la spoliation des biens juifs. Cette commission présidée par les élus Michel BENICHOU puis Georges LACHCAR, auxquels je veux rendre ce soir hommage, a vu le jour à la demande de**

tous les groupes du conseil municipal dans le contexte dont on se souvient, avec la création de la commission MATTEOLI au niveau national mais aussi, hélas, une certaine résurgence de l'antisémitisme à l'orée des années 2000. Grâce à l'historien Tal BRUTTMANN, qui nous a rejoints pour l'animer, cette commission a pu dresser un inventaire complet de la spoliation des biens juifs durant l'Occupation. Grenoble est la première ville de France à l'avoir fait.

La commission MATTEOLI, souhaitée et mise en place par l'Etat avait pour mission de régler de façon définitive la question des réparations financières. Notre commission municipale a,

quant à elle, eu un but exclusivement historique. Aussi s'est-elle intéressée aux destins individuels des spoliés. Ses travaux n'en ont que mieux démontré, par l'étude de plus de 500 cas concrets, combien l'exclusion des Juifs de la vie économique et sociale a été le préalable de leur extermination. L'historien Antoine PROST parle avec justesse d' « une persécution quotidienne, préface au génocide ». Le régime de Vichy a spolié les Juifs de leur outil de travail - souvent très modeste mais sans lequel ils ne pouvaient plus assurer leur subsistance -, il les a exclus de la plupart des professions, il les a empêchés de vivre normalement. L'élimination sociale a grandement facilité l'élimination physique. Il

**faut rappeler cette vérité historique comme nous devons combattre de toutes nos forces le négationnisme qui cherche, aujourd'hui encore, à disculper Vichy de sa culpabilité dans la Shoah.**

**Ce rappel est un devoir qui incombe à tous les responsables politiques, au niveau des collectivités locales aussi bien que celui de l'Etat. A quelque niveau de responsabilité que nous nous trouvions placés, nous n'entretiens pas la mémoire des persécutions antisémites pour satisfaire les demandes de la communauté juive, aussi légitimes fussent-elles bien évidemment. Nous le faisons d'abord pour répondre aux exigences de la République.**

**Comme le remarque le penseur Martin BUBER, l'asservissement des Juifs n'a jamais été un phénomène isolé mais un aspect de l'oppression universelle. Même là où il ne s'agissait que des Juifs, remarquait-il, il ne s'agissait pas que des Juifs.**

**C'est pourquoi le travail mené par la Ville de Grenoble autour de la Shoah a une vocation qui dépasse le sort d'une seule communauté. Il est pour nous un sujet de réflexion qui demeurera toujours d'actualité : comment un pays empreint des idéaux de la Révolution française a-t-il pu basculer dans l'innommable ? Cette question vaut également pour notre ville.**

**Bien sûr Grenoble a été une ville plus résistante que d'autres, décorée de la Croix de la Libération. Bien sûr nos justes ont sauvé de nombreux Juifs qui avaient trouvé refuge dans notre ville au cours des années noires.**

**Il n'en demeure pas moins, cependant, que dans notre ville comme ailleurs les directives de Vichy ont été appliquées et les biens des Juifs spoliés. Les fonctionnaires de la Préfecture, les administrations, y compris celle de notre mairie, ont été parties prenantes de ce qu'il faut bien nommer un crime de bureau. Ce crime, il a été celui de l'indifférence. Tous les rouages des administrations ont contribué à**

**l'aryanisation. On songe à la justice bien entendu. 10% des affaires judiciaires à Grenoble concernaient des Juifs en 1943. C'est de ce point de vue un beau symbole que cette exposition sur les spoliations se tienne là où elles furent autorisées par des juges qui n'avaient pas su placer leur devoir de justice au-dessus des contingences historiques.**

**La connaissance de cette histoire a une portée qui dépasse la période de l'Occupation. L'aryanisation a été en effet moins souvent mise en œuvre par conviction idéologique que par passivité bureaucratique, par opportunisme et par appât du gain. La solution finale apparaît en filigrane dans tous**

les dossiers de spoliation mais elle est considérée comme sans aucune importance. Son évocation est toujours anecdotique. Dès lors qu'un individu n'est plus propriétaire du bien, son sort est devenu sans importance. Ou pire : sa déportation élimine tout risque de contestation. Derrière les règlements administratifs, derrière les jugements, l'être humain a disparu avec une facilité qui ne laisse pas soixante-dix ans plus tard de nous déconcerter. Un homme semble peser bien peu au regard de la bureaucratie. Combien de fonctionnaires scrupuleux faisant du zèle sans même vouloir penser aux conséquences de leurs actes ? Combien de policiers pas même antisémites arrêtant des enfants pour les

**envoyer dans les chambres à gaz ? Combien de spécialistes du droit enrichissant la réglementation antijuive sans voir que la Justice ne se retrouvait pas dans leur production ? Cette découverte nous effare. Mais sommes-nous certains d'être aujourd'hui immunisés contre ce risque de l'indifférence ? Aucune circonstance historique ne ressemble à aucune autre. Toute comparaison de quoi que ce soit d'actuel en Europe avec la Shoah se révèle naturellement obscène. Cependant je crois pour ma part que l'histoire est riche d'enseignements et qu'elle doit éclairer nos réflexions présentes. L'Histoire nous invite à faire preuve d'une haute exigence morale vis-à-vis de nos comportements. Elle nous appelle**

**à la plus grande vigilance par rapport à toute forme de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie et de préjugés.**

**C'est là en tout cas notre état d'esprit à Grenoble, à la Mairie, avec nos amis du Conseil général et du Musée de la Résistance et de la Déportation, avec le monde associatif et les forces vives de notre cité. Cette manifestation n'en est que le dernier exemple en date. Je veux vous dire que nous continuerons dans cet état d'esprit. S'il est des mémoires qui entravent des sociétés en les condamnant à voir se répéter les mêmes crimes, comme nous l'avons vu il y a une quinzaine d'années dans les Balkans, il en est**

**d'autres – comme c'est le cas de la nôtre – qui tirent profit du passé et font aller de l'avant. C'est à cette condition, et à cette condition seulement, que nous pouvons donner raison à Philippe ROTH.**

**Je souhaite à cette exposition un grand succès public.**

**Vive la connaissance historique lorsqu'elle est mise au service des valeurs de la République !**